

SERMA TECHNOLOGIES
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 2 301 072 €.

SIEGE SOCIAL : 14, RUE GALILEE – 33600 PESSAC
R.C.S. BORDEAUX B 380 712 828

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 juin 2016

RAPPORT DE GESTION
du Directoire

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale conformément aux dispositions légales et réglementaires, pour approuver les comptes sociaux de la société SERMA TECHNOLOGIES et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Ces comptes ont été établis en application respectivement des articles L 232-1 et L 233-16 du Code de commerce.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Ils ont été présentés au Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 3 mars 2016.

Le présent rapport a été établi en application des articles L 232-1 alinéa 2 et L 233-26 du Code de commerce. Il a été tenu à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les comptes annuels de la société SERMA TECHNOLOGIES et les comptes consolidés ont été établis conformément aux règles légales de présentation et d'évaluation.

I. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE SERMA TECHNOLOGIES

I.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE SERMA TECHNOLOGIES DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2015 a été d'une durée normale de 12 mois.

Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 35 603 K€, soit une augmentation de plus de 18,7 % / 2014, et se répartit comme suit :

- France : 30 460 K€
- Exportation : 5 142 K€

Ce Chiffre d'Affaires inclut un montant d'Affaires Portées, essentiellement pour le compte de la filiale SERMA INGENIERIE, de 15 108 K€.

A périmètre constant (hors opération d'Apport Partiel d'Actif mentionnée au paragraphe 1.2 ci-dessous), le Chiffre d'Affaires opérationnel s'élève en 2015 à 22 328 K€, en progression de 5,5 % sur celui de 2014.

Le total des produits d'exploitation s'élève au 31 décembre 2015 à 35 979 K€ pour 30 308 K€ au 31 décembre 2014, soit une augmentation d'environ 18,7 %.

Les autres produits d'exploitation se répartissent comme suit :

- Production stockée : -58 K€
- Subventions d'exploitation : 345 K€
- Reprises sur prov. & amort., Transfert de charges : 80 K€
- Autres produits : 9 K€

Le total des charges d'exploitation s'élève au 31 décembre 2015 à 33 523 K€ pour 27 056 K€ au 31 décembre 2014, soit une augmentation d'environ 23,9 %.

Elles se sont réparties de la manière suivante :

- Achats de marchandises : 238 K€
- Achat de matières premières et autres approv. : 159 K€
- Variation de stock : 14 K€
- Autres achats et charges externes : 21 615 K€
- Impôts et taxes : 483 K€
- Salaires et traitements : 6 843 K€
- Charges sociales : 3 174 K€
- Dotations aux amortissements sur immobilisations : 953 K€
- Dotations aux provisions : 42 K€

Le résultat d'exploitation s'élève en 2015 à la somme de 2 456 K€ contre 3 252 K€ en 2014, soit une baisse de près de 24,5 %.

Ainsi, la marge opérationnelle a atteint en 2015 le taux de 6,9 %, en retrait par rapport à 2014 où elle avait atteint 10,8 %.

A périmètre constant, le résultat d'exploitation est de 3 576 K€, en progression de 10 % sur celui de 2014.

Les produits financiers s'élèvent à la somme de 8 066 K€ contre 8 846 K€ au 31 décembre 2014.

Les charges financières s'élèvent à la somme de 1 694 K€ contre 184 K€ au 31 décembre 2014.

Le résultat courant s'élève à la somme de 8 827 K€ contre 11 914 K€ au 31 décembre 2014, soit une diminution de 25,9 %.

Les produits exceptionnels s'élèvent à la somme de 246 K€ contre 317 K€ au 31 décembre 2014. Ils correspondent à :

- Reprise amortissements dérogatoires pour 152 K€
- Subvention d'investissement reprise en résultat pour 94 K€

Les charges exceptionnelles s'élèvent à la somme de 515 K€ contre 992 K€ au 31 décembre 2014. Elles correspondent essentiellement à :

- Amortissements dérogatoires pour 499 K€
- Diverses charges pour 11 K€
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées 5 K€

Le compte de résultat se solde par un profit net après impôt (702 K€) et participation des salariés (136 K€) de 7 720 K€ contre un profit net de 11 903 K€ au 31 décembre 2014, soit une diminution de 35 %.

A périmètre constant, le résultat net après impôt est de 8 968 K€, en diminution de 24,7 % sur celui de 2014, compte tenu notamment de la baisse des dividendes reçus (- 800 K€), de la dépréciation des titres de participation (- 1 500 K€) et de l'augmentation de l'IS (+ 1422 K€).

Au bilan, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 21 599 K€.

I.2. AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Sur la période, les principaux faits marquants sont les suivants :

- Création de la société SERMA SAFETY and SECURITY, société par actions simplifiée au capital de 2.701.000 € dont le siège social est situé 14 rue Galilée 33600 PESSAC ;

- Apport en date d'effet du 1er juillet 2015, de la branche complète et autonome d'activité de « CESTI » par la société SERMA TECHNOLOGIES au profit de la société SERMA SAFETY and SECURITY, décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2015 ;
- Dépréciation à hauteur de 1 500 K€, des titres de participation Serma GmbH.

I.3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU RAPPORT

Néant.

I.4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En 2015, la société SERMA TECHNOLOGIES a engagé 1 490 K€ en frais de Recherche et Développement. Ces dépenses concernent notamment :

- les travaux de R&D menés dans le cadre des programmes de Pôles de Compétitivité : il s'agit notamment des Projets GALLION-MENHIS, SEISME, MC+, MICROPLAST, FIRST, GENOME, LAB4MEMS, CANOPEE, E-FAN et EDDEMA ;
- les travaux de R&D sur des projets externes pour le compte de clients ;
- les travaux de R&D sur des projets internes.

Ces projets concrétisent en général des développements de procédés innovants dans leur secteur respectif, porteurs de nouveaux marchés dans un avenir proche.

Les coûts engagés ont été comptabilisés dans les charges d'exploitation du compte de résultat. Après déduction des subventions encaissées, cet effort de Recherche et Développement a généré un Crédit d'Impôt Recherche nul.

I.5. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

L'exercice 2015 a enregistré une augmentation significative de la trésorerie nette. Cette évolution s'illustre par les données ci-dessous.

	2015	2014	2013	2012
Emprunt et dettes financières	1 414 K€	5 802 K€	8 72 K€	8 109 K€
VMP et Disponibilités	5 895 K€	9 940 K€	3 199 K€	343 K€
Trésorerie nette	4 481 K€	4 138 K€	-5 563 K€	-4 566 K€

I.6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET MODIFICATIONS INTERVENUES EN COURS D'EXERCICE

I.6.1. Le montant du capital de la société SERMA TECHNOLOGIES n'a pas enregistré de modification au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La SAS FINANCIERE SERMA détient 1 139 063 titres, soit 99,003 % du capital, à la fin de l'exercice, sans changement en 2015.

La SAS FINANCIERE AMPERE GALILEE détient 1 814 titres de la société à fin 2015 (dont 1 553 titres acquis à l'occasion d'une OPAS menée dans l'été 2015), soit 0,157 % du capital.

Le flottant détenu par le Marché (porteurs privés) s'élève donc à fin 2015 à 0,84% du capital, soit 9 659 titres.

I.6.2. PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR LES SALARIES, SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT OU UN PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE – PARTICIPATION DES SALARIES ACTIONNAIRES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La participation des salariés au capital social au sens de l'article L 225-102 du code de commerce, c'est-à-dire les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L. 3332-1 et suivants du code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre de fonds communs de placement d'entreprise, ainsi que les actions détenues directement par les salariés au titre des privatisations et de la participation aux résultats de l'entreprise durant les périodes d'incessibilité, représente 0 % du capital social.

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée tous les trois ans pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés, dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise, dès lors que les actions détenues collectivement par les salariés de la Société ou des Sociétés liées représentent moins de 3 % du capital social.

Vous aurez donc à vous prononcer sur une résolution tendant à autoriser le Directoire à augmenter le capital social, en une fois, à concurrence d'un montant maximum de 70.000 Euros, soit 3 % du capital actuel, par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés de la Société ou des Sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du Code de Commerce et, adhérents à un Plan d'Epargne Entreprise à établir par la Société et sur la suppression corrélatrice en faveur de ces salariés, du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions qui seraient émises en vertu de cette autorisation.

I.6.3. ACQUISITION D' ACTIONS DESTINEES A ETRE ATTRIBUEES AUX SALAIRES DANS LE CADRE DE L'INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR UNE SOCIETE COTEE SUR SES PROPRES ACTIONS.

Au cours de l'exercice 2015, la société SERMA TECHNOLOGIES n'a procédé à aucune opération sur ses propres actions.

I.6.4. STOCK OPTIONS

Aucune attribution de stocks options n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Aucun nouveau plan d'options d'achat d'actions n'a été initié en 2015.

I.6.5. DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE AUTORISEES PAR L'A.G. RELATIVES A DES OPERATIONS SUR LE CAPITAL

Il n'existe aucune délégation en cours de validité.

I.7. PRISE DE PARTICIPATION OU PRISE DE CONTROLE

Souscription au capital initial de la société SERMA SAFETY and SECURITY (812 203 473 RCS BORDEAUX) lors de sa constitution en date du 22 juin 2015, à hauteur de 100 % du capital soit 1.000 Euros.

I.8. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par un bénéfice net de 7.720 K€.

Il est proposé de procéder à l'affectation suivante des résultats :

A. Solde du compte de résultat 2015 :	7.719.772,92€
B. Solde du report à nouveau au 31.12.2014 après affectation du résultat de l'exercice 2014 :	4.462.932,51€
C. Résultat affectable :	12.182.705,43€
D. Affectation à la Réserve Légale :	0 €
E. Affectation au poste « Autres réserves » (CICE 2015) :	185.745,44 €
F. Résultat distribuable :	11.996.959,99€
G. Résultat distribué :	2.991.393,60 €
H. Affectation en Report à nouveau :	9.005.566,39 €
I. Solde Report à nouveau après affectation du résultat de l'exercice :	9.005.566,39 €

Le dividende par action se trouve ainsi fixé à DEUX Euros et SOIXANTE Cents (2,60 €).

Il est rappelé qu'aux termes d'un Directoire en date du 29 février 2016, il a été décidé le versement d'un acompte sur dividendes, d'un montant de 2.991.393,60 Euros, prélevé sur le résultat de l'exercice soumis à votre approbation et mis en paiement à compter du 23 juin 2016.

L'intégralité des dividendes aura donc d'ores et déjà été versée aux actionnaires au jour de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Président précise que les revenus ainsi distribués seront éligibles, pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Par ailleurs pour ces mêmes actionnaires, ce dividende donnera lieu, de manière cumulative (hors actions détenues sur un P.E.A.) :

- A un prélèvement forfaitaire non libératoire de 21 % calculé sur le montant du dividende brut, lequel sera prélevé à la source par la société et valant acompte sur l'impôt sur les revenus 2016. Il est rappelé que les actionnaires appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence (revenus 2014) est inférieur à 50.000 Euros (personne seule) ou 75.000 Euros (couple), pourront être dispensés de cette retenue sous réserve d'avoir produit une déclaration sur l'honneur sur papier libre au plus tard le 30 novembre 2015 pour les dividendes payables en 2016 au titre de l'exercice 2015 ;
- A un prélèvement à la source des contributions sociales au taux de 15,5 %.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'au titre des exercices clos les 31 décembre 2012, 2013 et 2014, les montants des dividendes mis en distribution ont été respectivement de 2.853.329 Euros, 2.818.813 Euros et 13.921.486 Euros, les sommes ainsi distribuées étant éligibles, en totalité, à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

I.9. EVOLUTION PREVISIBLE

Le Budget 2016 de la société SERMA TECHNOLOGIES se traduit par un objectif de chiffre d'affaires de 32 471 K€ (dont 12 700 K€ en affaires portées, principalement pour SERMA INGENIERIE), soit une variation de - 8,8 % sur le chiffre d'affaires réalisé en 2015, dans un périmètre non comparable (CESTI transféré à SERMA SAFETY & SECURITY au 1^{er} Juillet 2015).

Hors affaires portées et à périmètre comparable, la croissance attendue en 2016 du chiffre d'affaires opérationnel est de 13,2 %, pour atteindre 18 650 K€. Cette hypothèse traduit une perspective de forte croissance en 2016, après une année 2015 quasiment stable : (+ 0,5% / 2014).

Par activité, les performances 2016 attendues sont les suivantes :

- aux Laboratoires (Pessac et Grenoble) : CA de 10 800 K€ soit + 14,4 % / 2015
- au Conseil Technologique : CA de 2 350 K€ soit + 97 % / 2015
- au Test Electrique : CA de 5 500 K€ soit + 12,5 % /2015

Cet objectif global d'activité reste néanmoins ambitieux dans le contexte d'une conjoncture économique nationale encore atone à la fin de l'année 2015.

Il s'appuie donc sur l'hypothèse majeure d'une forte croissance de la demande chez nos principaux clients français et étrangers, en dépit d'une persistance des difficultés économiques et financières en Europe.

Cet objectif budgétaire repose également sur la mise en œuvre de moyens supplémentaires de production : le recrutement dans l'année 2016 de 16 Ingénieurs et Techniciens ainsi que de 6 profils Technico-Commerciaux (principalement destinés à animer la plateforme commerciale nouvellement créée à Pessac), et l'engagement d'investissements pour 1 185 K€ dont 79 % en équipements productifs.

L'objectif de résultat d'exploitation (Comptes de Gestion) pour 2016 est de 1 859 K€ (hors CIR et CICE et Intéressement, après Participation et Amortissements dérogatoires), soit une marge opérationnelle de 9,4 % (hors affaires portées).

I.10. DEPENSES ET CHARGES PREVUES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS)

Il est précisé que le total des dépenses somptuaires, telles que définies par l'Article 39-4 du CGI, s'élève à 37 K€ et que le montant de l'impôt supporté au titre de ces dépenses et charges ressort à 12 K€.

II. MANDATAIRES SOCIAUX ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

II.1. Les mandats suivants viennent à expiration avec la prochaine Assemblée Générale et nécessitent un renouvellement :

- Celui de M. Georges Ladevèze en tant que Membre du Conseil de Surveillance
- Celui de M. Jean-Michel Roubinet (et de son suppléant) en tant que co-Commissaire Aux Comptes de la société

Vous aurez également à vous prononcer sur la nomination de deux nouveaux membres du Conseil de Surveillance, à savoir :

- Monsieur Jean-Claude ETELAIN,
- La société FINANCIERE AMPERE GALILEE.

II.2. MONTANT DE LA REMUNERATION TOTALE ET DES AVANTAGES DE TOUTE NATURE QUE CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL A RECU DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES QU'ELLE CONTROLE

Cette disposition n'est pas applicable aux sociétés dont les titres ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé et qui ne sont pas contrôlées par une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Les titres de SERMA TECHNOLOGIES sont en effet cotés sur le Marché ALTERNEXT de la Bourse de Paris, marché non réglementé par définition.

II.3. LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE

- Monsieur René CORBEFIN (Président du Conseil de Surveillance) : Gérant de la SARL RJ2C
- Monsieur Michel ORTONNE (Vice-Président du Conseil de Surveillance) : pas d'autre mandat ni fonction
- Madame Agnès PAILLARD (Membre du Conseil de Surveillance) : Présidente du Pôle de Compétitivité AEROSPACE VALLEY, Administrateur de l'INRIA, Administrateur de la société FERMENTALG, Administrateur du CNRS, Administrateur de l'ENSAM et de l'Université Bordeaux 1.
- Monsieur Georges LADEVEZE (Membre du Conseil de Surveillance) : pas d'autre mandat ni fonction
- Monsieur Philippe BERLIÉ (Président du Directoire) : Président de la holding FINANCIERE SERMA, Président de la holding FINANCIERE AMPERE GALILEE, Directeur Général de SERMA INGENIERIE, Cogérant de la filiale allemande SERMA gmbh, Gérant de la SARL SERVASSIST, Gérant des SCI 3B et CLEM, Directeur Général de BIER AKADEMIE
- Monsieur Bernard OLLIVIER (Membre du Directoire) : Directeur Général de la holding FINANCIERE SERMA, Directeur Général de la holding FINANCIERE AMPERE GALILEE, Président de la S.A.S. AMPERE GALILEE PARTICIPATION, Gérant de la SCI GALILEE
- Monsieur Marc DUS (Membre du Directoire) : pas d'autre mandat ni fonction

III. APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

- la société SERMA TECHNOLOGIES, société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 2 301 072 €, dont le siège social est 14 rue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE), immatriculée sous le numéro 380 712 828 (91B01858) au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux ;
- la société SERMA INGENIERIE, société par actions simplifiée de droit français au capital de 1 800 000 € dont le siège social est Rue de l'Aussonnelle 31700 CORNEBARRIEU (HAUTE GARONNE), immatriculée sous le numéro 378 457 857 au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse. Sa consolidation intervient au 1^{er} janvier 2004. La consolidation des sociétés constituantes de la fusion est intervenue au 1^{er} Juillet 2000 pour SERESO et au 1^{er} Avril 2003 pour SEAL INDUSTRIE.
- la société ID-MOS, société par actions simplifiée droit français au capital de 200 000 € dont le siège social est 14 rue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE), immatriculée sous le numéro 440 324 085 au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Octobre 2002.
- la société SERMA INTERNATIONAL, société à responsabilité limitée de droit tunisien, au capital de 100 000 dinars tunisiens, dont le siège social est : Cité Technologique El Ghazala, Route de Raoued Km 3,5, 2088 ARIANA (Tunisie), immatriculée sous le numéro B2471412008 au Registre du Commerce et des Sociétés de Tunis. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 10 Octobre 2008.
- la société SERMA gmbh, société de droit allemand, dont le siège social est Südwestpark 70 – D-90449 NUREMBERG. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 30 septembre 2009.
- la société HCM.SYSTREL (ex GLB INVEST), société par actions simplifiée au capital de 3 660 000 € dont le siège social est ZI de Périgny, avenue Joliot Curie, 17180 PERIGNY, immatriculée sous le numéro 440 958 270 au Registre du Commerce et des Sociétés de la Rochelle. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} avril 2012.
- la société PRODUCTIVITY ENGINEERING, société de droit allemand, dont le siège social est Behringstrasse 7 – 71083 HERRENBERG. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Juillet 2013.
- la société SERMA SAFETY and SECURITY, société par actions simplifiée au capital de 2 701 000 €, dont le siège social est 14 rue Galilée 33600 PESSAC, créée le 24 juin 2015, immatriculée sous le numéro 812 203 479 au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

La société consolidante est la société SERMA TECHNOLOGIES SA qui détient 100 % du capital de la société SERMA INGENIERIE, 99,9 % du capital de la société SERMA INTERNATIONAL, 100 % du capital de la société ID-MOS, 100 % du capital de la société SERMA GmbH, 100 % du capital de la société HCM.SYSTREL, 65% du capital de la société PRODUCTIVITY ENGINEERING (les 35 % restants étant détenus en auto-détention) et 100 % de SERMA SAFETY and SECURITY.

III.2. ACTIVITE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2015 à la somme de 84 566 K€, en progression de 5,4 % sur l'exercice précédent.

La répartition sectorielle du chiffre d'affaires consolidé 2015 est la suivante :

• Automobile :	21,2 %
• Aéronautique :	21,1 %
• Fabricants de l'Electronique :	14,3 %
• Spatial et Militaire :	10,3 %
• Energie, Métallurgie, Chimie :	7,6 %
• Médical :	2,7 %
• Transports :	2,6 %
• Distribution, Grand Public, Activités tertiaires :	2,1 %
• Télécom et Informatique :	0,8 %
• Autres Industries :	17,3 %

En 2015, l'activité des sociétés a été la suivante :

SERMA TECHNOLOGIES :

Voir Paragraphe I.1. ci-dessus.

SERMA INGENIERIE : L'année 2015 a été marquée par une forte croissance du chiffre d'affaires : + 18 % au total dont + 22 % en Assistance Technique, pour atteindre 36 696 K€.

Les activités de Production ont également progressé de 9 % et les Etudes de 49 %.

Le Résultat d'Exploitation a atteint 3 922 K€, en augmentation de 11,2 % par rapport à 2014.

Après intégration d'un CIR de 3 809 K€, le Résultat Net après Impôt s'élève à 6 467 K€, en augmentation de 42,8 % par rapport à celui de 2014.

ID-MOS : En 2015, le niveau d'activité a augmenté de 9,5 % par rapport à 2014 pour atteindre un Chiffre d'Affaires de 10 422 K€.

Les activités de R&D ont baissé (-26 % à 1 820 K€) alors que les activités de Production ont augmenté de 22 % pour atteindre à 8 554 K€.

Le Résultat d'Exploitation reste stable par rapport à celui de 2014 et atteint 2 188 K€, soit une marge opérationnelle de 21 %.

Compte tenu d'un CIR de 450 K€, le Résultat Net après Impôt s'élève à 1 736 K€, en faible diminution de 3,3 % sur celui de 2014.

SERMA gmbh : La filiale allemande a connu en 2015 une baisse de son activité : avec un chiffre d'affaires de 6 939 K€, la société a enregistré une baisse de 8,8 % sur l'exercice précédent.

Cette tendance a eu un impact sur le résultat d'exploitation qui a atteint 127 K€ soit une diminution de 19,1 % par rapport à 2014 (soit une marge opérationnelle de 1,8 %). Le Résultat net 2015 s'élève à 93 K€.

SERMA INTERNATIONAL : L'année 2015 s'est traduite par un chiffre d'affaires de 459 K€, en quasi-totalité produit en sous-traitance des filiales françaises du Groupe. L'année s'est achevée avec un effectif de 16 personnes.

Le Résultat d'Exploitation est de - 0,8 K€ et le Résultat Net est une perte de 13 K€.

HCM.SYSTREL : Cette société a enregistré un chiffre d'affaires de 6 885 K€, en baisse d'environ 17,2 % / 2014. Avec une baisse sensible du taux de Marge Brute, le Résultat d'Exploitation a diminué de 65,8 % / 2014 pour atteindre 416 K€.

La marge opérationnelle ressort globalement à 6 %.

Le Résultat Net après impôt de la société atteint 645 K€ en 2015 contre 743 K€ en 2014.

PE : La société a enregistré un chiffre d'affaires de 2 868 K€ et un résultat net après impôt de 127 K€ pour l'année 2015.

Le REX ressort à 180 K€, soit une marge opérationnelle de 6,3 %.

SERMA SAFETY and SECURITY : La société, ayant bénéficié de l'apport partiel d'actif de la branche « CESTI » de SERMA TECHNOLOGIES au 31/12/2015 avec effet rétroactif 1/07/2015, a enregistré sur le second semestre d'un chiffre d'affaires de 3 194 K€.

Le REX ressort à 1 120 K€, soit une marge opérationnelle de 35 %.

Compte tenu d'un CIR de 470 K€, le Résultat net de la société atteint 1 248 K€

Dans les comptes consolidés 2015, le Résultat d'Exploitation s'élève à 14 706 K€, soit en légère progression d'environ 2 % / 2014. La marge opérationnelle ressort à 17,4 %, contre 17,9 % l'année précédente.

Le résultat financier s'élève à la somme de - 66 K€

Le résultat exceptionnel s'élève à la somme de -65 K€.

Le résultat (part du groupe) se solde par un bénéfice net de 9 636 K€, en faible diminution par rapport à celui de 2014 (-6,9%).

III.3. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

La situation financière du Groupe demeure très satisfaisante, avec une trésorerie positive de 14 480 K€ à fin décembre 2015, soit 17,1 % du chiffre d'affaires et 42,1 % des capitaux propres.

L'évolution en 2015 des postes d'endettement et de Trésorerie est la suivante :

	2015	2014	2013	2012
Dettes Financières*	2 889 K€	7 472 K€	10 466 K€	9 783 K€
Trésorerie	14 480 K€	18 858 K€	13 805 K€	8 811 K€
Endettement financier net	-11 591 K€	-11 386 K€	-3 339 K€	1 062 K€
Endettement financier net / CA	N/A	N/A	N/A	1,43 %
Endettement financier net / Capitaux propres	N/A	N/A	N/A	4,22 %

*Emprunts, dettes auprès des établissements de crédits et dettes financières diverses

III.4. EVOLUTION PREVISIBLE

Les perspectives pour 2016 sont favorables pour le Groupe, avec un taux de croissance attendu des activités opérationnelles de 11,8 %.

Le Budget consolidé du Groupe pour 2016 fait apparaître les éléments majeurs suivants :

- Chiffre d'Affaires de 94 513 K€
- Résultat d'Exploitation (hors CIR et CICE) de 11 256 K€, soit une marge opérationnelle de 11,9 %
- Résultat Financier de - 83 K€
- Résultat Exceptionnel de - 166 K€
- Résultat Net avant Impôts de 11 007 K€ (hors impact du CIR et CICE), soit 11,6 % du Chiffre d'Affaires.

III.5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour l'ensemble du Groupe, l'ensemble des dépenses de Recherche et Développement engagées en 2015 a totalisé un montant de 16.517 K€ et représente 19,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2015.

Dans toutes les sociétés du Groupe, les coûts engagés ont été comptabilisés dans le compte de résultat en charges d'exploitation.

Cet effort a donné lieu à un Crédit d'Impôt Recherche de 5 031 K€.

III.6. INFORMATIONS DIVERSES

- **Evolution du cours du titre SERMA TECHNOLOGIES en 2015** : L'année 2015 est marquée par une forte hausse du titre, soit + 25,1 % sur 12 mois. Après la communication des comptes 2014 à fin Avril 2015, le titre a atteint un premier palier à 150 €.

Il a ensuite évolué jusqu'à un point bas de 118 € début Août, prix offert par FINANCIERE AMPERE GALILEE dans le cadre d'une OPAS menée du 24 Juillet au 11 Septembre.

Le titre est ensuite resté globalement stable jusqu'à la première quinzaine de Décembre où il a été très demandé, portant le cours à son plus haut annuel de 170 € le 18 Décembre.

A la fin de l'année, à la faveur de cessions, le titre enregistrait une baisse pour terminer à 139 € le 30 Décembre.

Enfin, Il est à signaler qu'en dehors de la période de l'OPAS, les transactions journalières ont généralement porté sur de très faibles volumes.

- **Risques financiers** : le Groupe est peu sensible aux risques de marché. En ce qui concerne le risque de change, la part de chiffre d'affaires réalisé à l'étranger hors zone euro est aujourd'hui assez faible. L'exposition du chiffre d'affaires aux fluctuations monétaires n'est donc pas significative. Par ailleurs, le groupe n'est pas engagé dans des contrats impliquant des produits de placement ou spéculatifs dérivés. L'ensemble de la trésorerie est placé sur des instruments dont le rendement est lié au taux du marché monétaire.

- Par ailleurs, compte tenu de la structure de sa clientèle, le Groupe n'est pas soumis au risque de contrepartie.

- **Délais de paiement** : Conformément aux articles L 441-6-1 et D 441-4 du code de commerces, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, publient dans le rapport de gestion, mentionné à l'article L. 232-1 du code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices des dettes fournisseurs échus.

Nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2015 du solde des dettes fournisseurs échues, à comparer avec celle arrêtée au 31 décembre 2014.

	Au 31/12/2015				
Dettes Fournisseurs	Solde	Echues	-30 jours	De 31 à 60 jours	+ 60 jours
Fournisseurs	1 473 K€	359 K€	300 K€	8 K€	51 K€
Affaires portées *	4 315 K€				
Total	5 788 K€	359 K€	300 K€	8 K€	51 K€

	Au 31/12/2014				
Dettes Fournisseurs	Solde	Echues	-30 jours	De 31 à 60 jours	+ 60 jours
Fournisseurs	1 491 K€	271 K€	235 K€	4 K€	32 K€
Affaires portées *	2 600 K€				
Total	4 091 K€	271 K€	235 K€	4 K€	32 K€

* dettes dont l'échéance est liée à l'encaissement des créances sur Affaires Portées.

Compte tenu des informations qui précèdent, il est proposé à l'Assemblée d'approuver les projets de résolutions soumis à son examen et de donner au Directoire quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel elle a à se prononcer.

Fait à Pessac, le 29/02/2016

LE DIRECTOIRE

Monsieur Philippe BERLIÉ
Président du Directoire